

Rétablissement de la franchissabilité piscicole en aval de Bonpas - *Bulletin n° 2 de suivi de la nappe – situation avant travaux au 19/07/2024*

Ce bulletin est rédigé au regard des données relevées le 19/07, mais après début des travaux le 22/07.

Démarrage des travaux

Le démarrage effectif des travaux en rivière a eu lieu le lundi 22/07 malgré une réouverture des restitutions du dimanche 21 après-midi au lundi 22 à 8H00. L'ouverture des buses du seuil 68 a été réalisée entre 14H30 et 15H30. Durant la journée les interventions nécessaires à l'accès à la passe à poissons du seuil 66 ont également été mise en œuvre. La vidange partielle de la souille 68 s'est ainsi initiée en fin de journée et se poursuit le jour de la rédaction du présent bulletin (mardi 23/07).



Ouverture des buses du seuil 68 – lundi 22/07 15h00



Seuil 67 après vidange partielle de la souille 68 - mardi 23/07 à 8h00

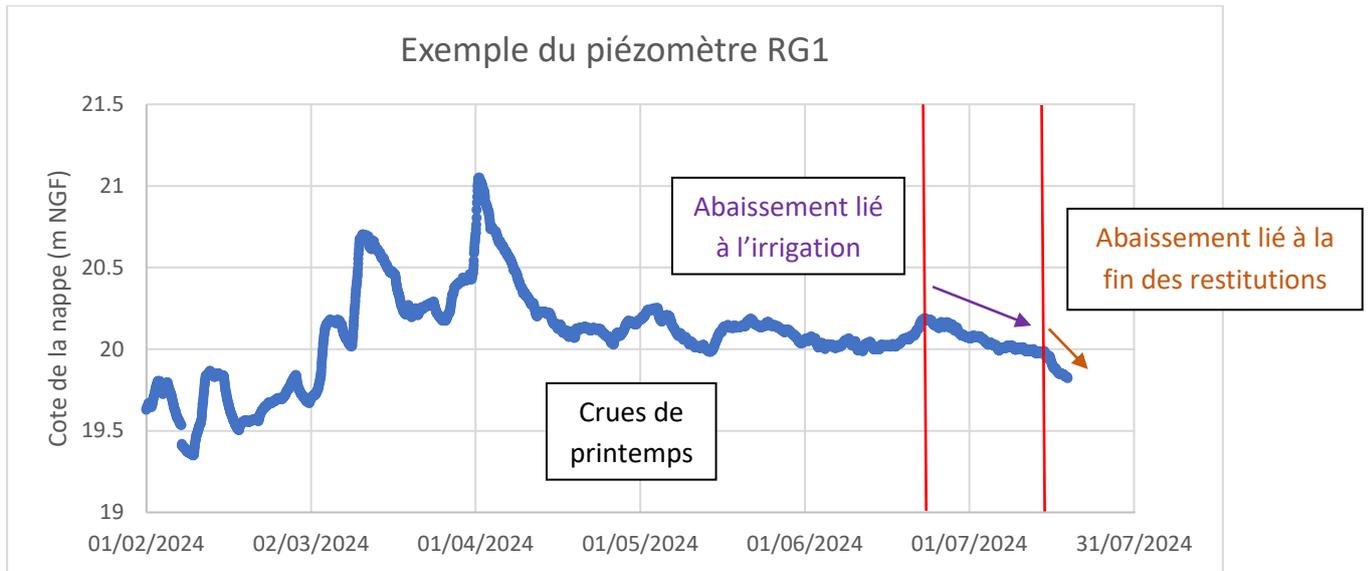
Au programme des travaux pour cette semaine : brèche localisée dans le seuil 67 afin d'abaisser le plan d'eau de la souille 67, pêches de sauvegarde, création des pistes au droit des différents seuils et lancement des premiers terrassements.

Situation hydrologique et piézométrique préalable aux travaux

Tout d'abord, comme chaque année, la nappe présente en début d'été un pic haut lié au maximum de la recharge de la nappe par l'irrigation : il a été observé cette année durant la dernière semaine de juin. Une baisse progressive du niveau de la nappe d'une quinzaine de cm est ensuite observable sur l'ensemble des piézomètres entre la fin juin et le 16/07.

Par ailleurs, compte tenu de la situation hydrologique, EDF a maintenu un débit élevé à la restitution de Mallemort jusqu'au mardi 16/07. Sans être complètement coupé, le débit de restitution a été réduit le 16/07 à environ 50 m³/s, entraînant un abaissement significatif du niveau de la rivière. La restitution a ensuite été fermée vendredi 19/07 au soir puis réouverte ponctuellement le dimanche 21/07.

L'effet de cette première phase de réduction puis de fermeture de la restitution a déjà été observé sur les piézomètres les plus proches de la rivière, avec un abaissement de la nappe de l'ordre d'une dizaine de cm entre le 16 et le 19/07, et qui se poursuivra les prochains jours hors de toute influence des travaux.



La carte suivante représente la profondeur de la nappe au 19 juillet 2024 (situation juste avant travaux) par rapport à la topographie de surface. Les mesures ponctuelles faites à chaque piézomètre du réseau sont interpolées pour obtenir une représentation spatiale des niveaux de nappe.

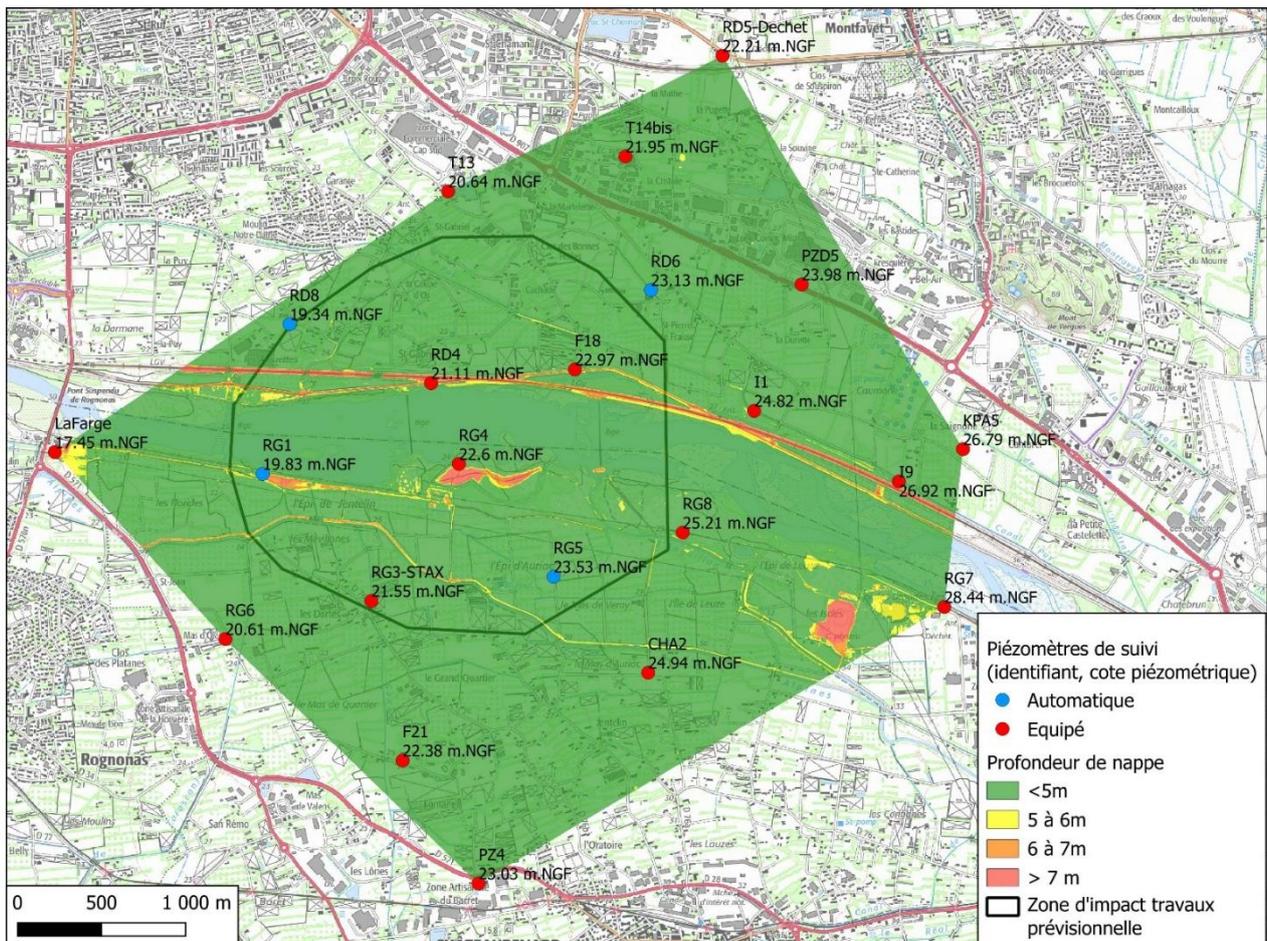


Figure 1 : Carte de profondeur de nappe par rapport à la topographie de la surface – situation au 19 juillet 2024 avant les travaux

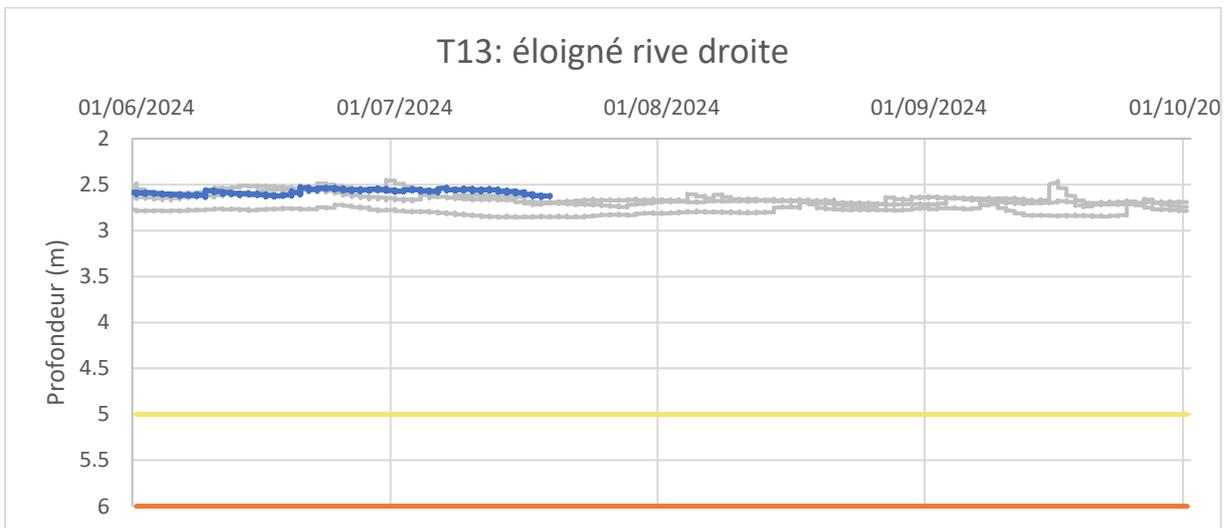
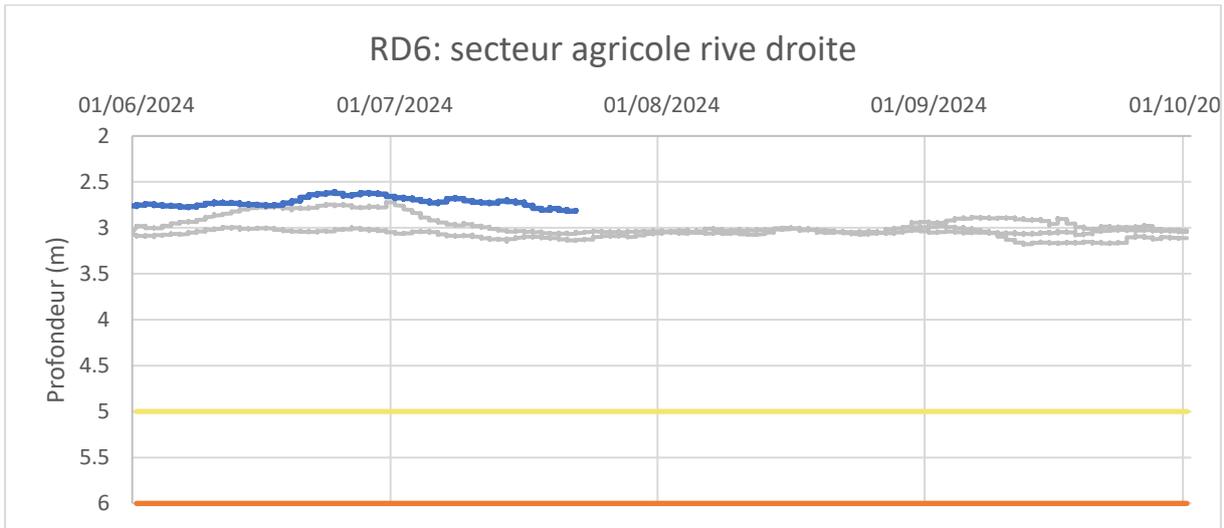
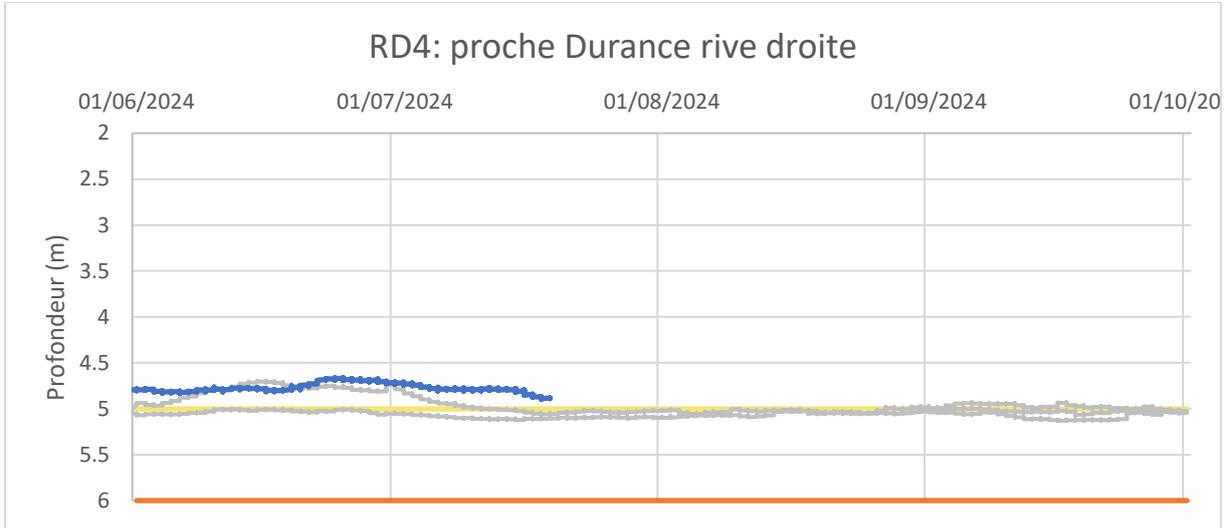
Pour rappel, les études menées sur la nappe ont mis en évidence une prédominance de forage équipés de pompes de surface pour lesquels la profondeur du toit de la nappe est le paramètre fondamental à surveiller. Différentes classes de profondeur ont été déterminées, à savoir :

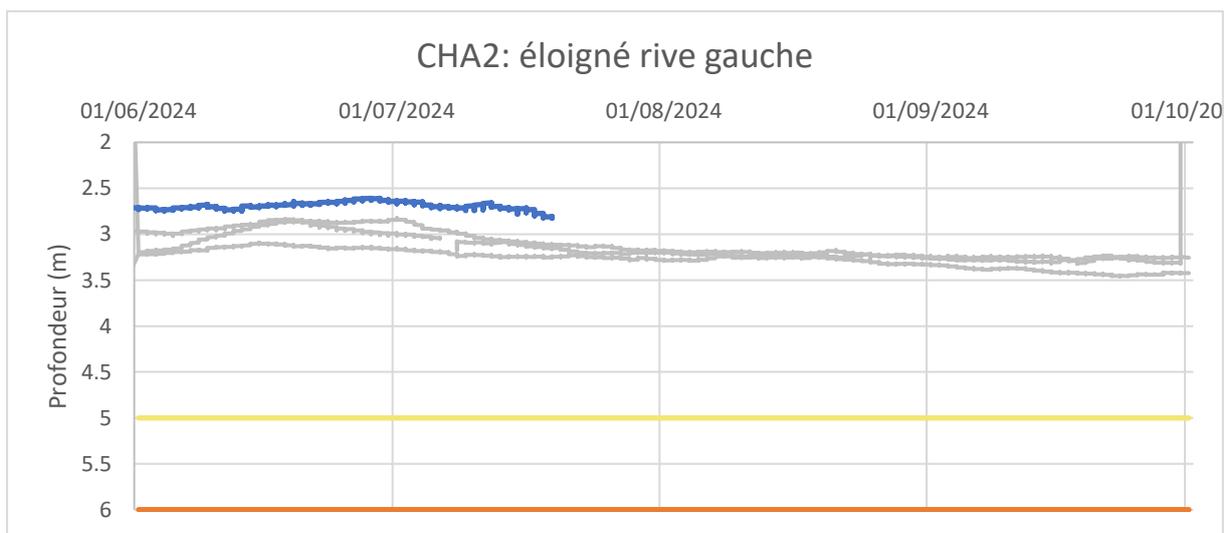
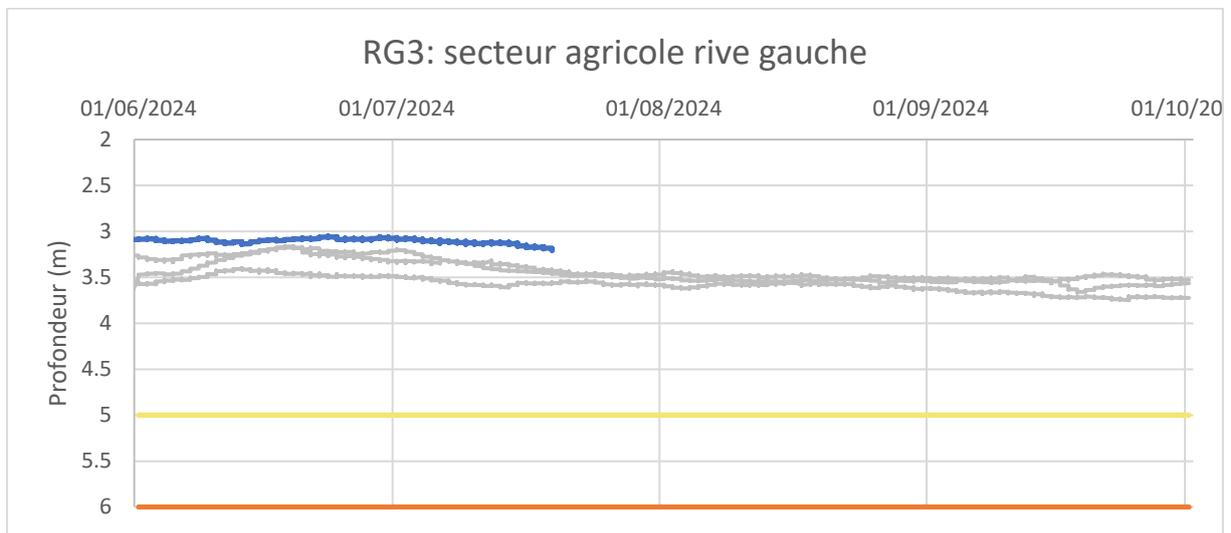
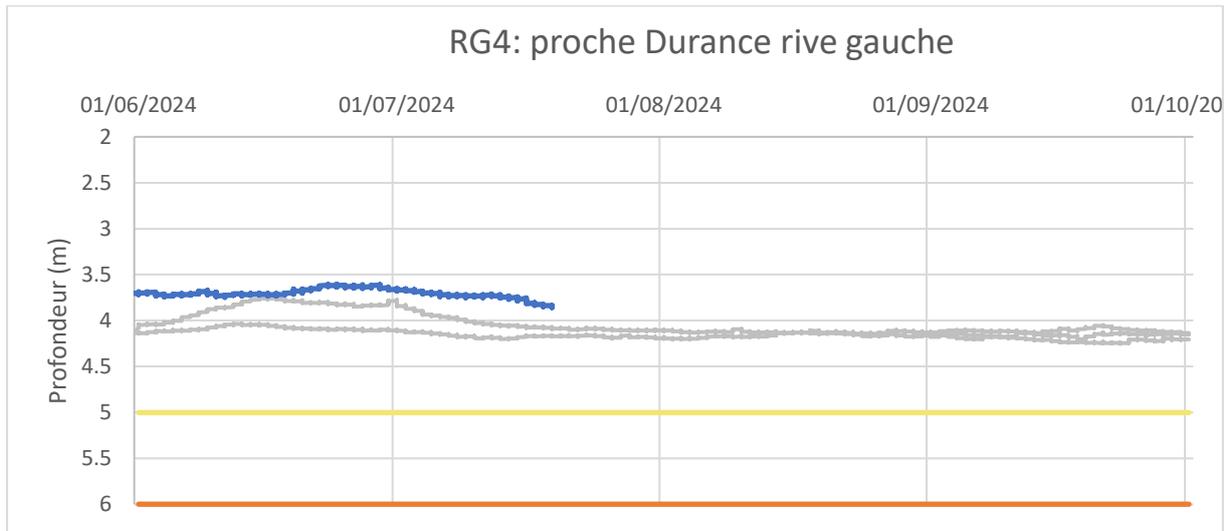
- Profondeur < 5 m : Fonctionnement nominal ; aucun impact n'est attendu sur les pompes en place pour l'irrigation et l'eau domestique.
- 5m < Profondeur < 6m : Vigilance ; Impact mineur possible sur des forages mal dimensionnés.
- 6m < Profondeur < 7m : Alerte ; Dysfonctionnements ponctuels possibles des pompes de surface.
- Profondeur > 7 m : Alerte renforcée ; Dysfonctionnements probables des pompes de surface en place pour l'irrigation et l'eau domestique.

Dans la carte précédente, apparaissent certaines zones en rouge/orange/jaune alors que la nappe est dans une situation haute. Il s'agit de zones en surélévation par rapport au terrain naturel, la distance entre le sol et la nappe est ainsi artificiellement plus grande, mais il n'y a pas de forage sur ces zones.

Légende générale

	Chroniques 2020-2023		Impact mineur possible sur forages mal dimensionnés
	Cote 2024		Dysfonctionnements ponctuels possibles pompes de surface





Contact

Pour toute information complémentaire ou signalement, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site internet du SMAVD et le formulaire de contact mail associé :

<https://www.smavd.org/travaux-de-retablissement-de-la-franchissabilite-piscicole-sur-les-seuils-68-67-et-66/>